

# Concertation

26 oct.-08 déc. 21

14 forages devraient être créés à Saumos et au Temple. Ils contribueront à l'alimentation en eau potable de 2 Girondins sur 3.

La gestion de l'eau nous concerne tous : vous aussi, donnez votre avis !

# champ captant des Landes du Médoc



## Synthèse du dossier de concertation préalable

PÉFETTE  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE  
Littoral  
Géologie  
Floristique

EAU  
GRAND SUD-OUEST

Gironde  
LE DÉPARTEMENT

BORDEAUX  
MÉTROPOLE

- SIAO de Carbon-Blanc
- SIAEPA de Bonnetan
- SIEA des Portes de l'Entre-deux-Mers
- SIAEP de Léognan-Cadaujac
- SIAEP de la région de la Brède
- Communauté de Communes Médoc Estuaire
- Commune de Saucats
- SIGDU



Informations : [bxmet.ro/champcaptant](http://bxmet.ro/champcaptant)

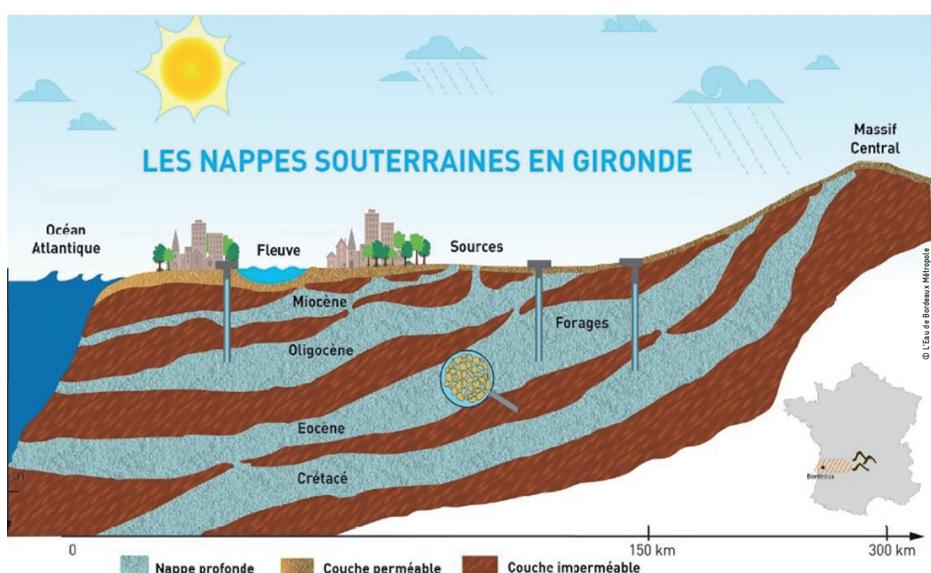
# Un projet de coopération territoriale...

Les Girondins ont l'avantage de bénéficier d'une eau potable de très bonne qualité. Elle est puisée dans des nappes souterraines présentes sous nos pieds. Mais certaines d'entre elles sont collectivement surexploitées pour subvenir aux besoins des habitants. Le projet en débat consisterait à créer de nouveaux forages dans une nappe disponible afin de mieux répartir les prélèvements à l'échelle de la Gironde et retrouver un équilibre dans notre gestion collective de l'eau. Le secteur d'étude pour ces forages est situé dans le Médoc. Ce projet s'inscrit dans une logique de solidarité entre les territoires et pourrait contribuer directement à l'alimentation en eau potable de 2 Girondins sur 3.

## Un impératif : retrouver une gestion durable de l'eau

L'Éocène, la nappe souterraine qui fournit l'essentiel de l'eau potable consommée dans l'agglomération bordelaise et les territoires voisins (rive-droite, entre-deux-mers...), est surexploitée. Chaque année, 48 millions de m<sup>3</sup> y sont prélevés. Ce sont 10 millions de m<sup>3</sup> de trop par rapport à son rythme naturel de renouvellement. Si rien n'est fait, la quantité d'eau disponible va diminuer et sa qualité se dégrader. Il faut donc trouver une solution de substitution.

En plus des indispensables efforts d'économie d'eau, la solution proposée consisterait à utiliser une autre nappe : celle de l'Oligocène, qui est encore peu exploitée par rapport à sa capacité naturelle de régénération. Présente dans tout le département, elle offre dans le Médoc un volume prélevable de 22 millions de m<sup>3</sup> par an alors que seulement 9 millions y sont aujourd'hui puisés.



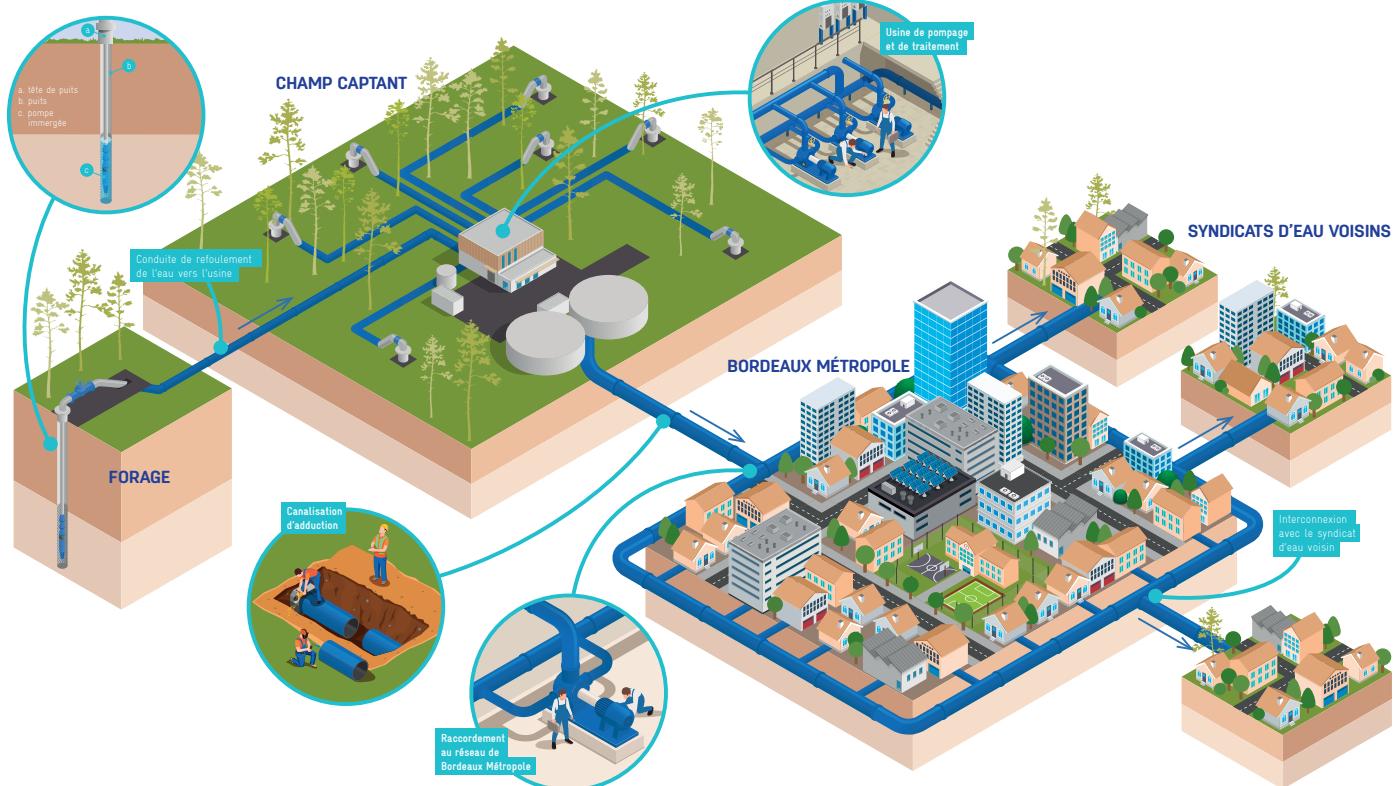
Retrouvez des informations complémentaires aux chapitres 1, 2 et 3 du dossier de concertation

## 20 ans de réflexion et d'étude des différentes alternatives

La recherche d'une ressource de substitution a débuté peu après la création, en 1998, du Syndicat mixte d'étude et de gestion de la ressource en eau du département de la Gironde (SMEGREG) qui réunit la Métropole, le Département, de nombreux syndicats d'eau girondins ainsi que l'Agence de l'eau. En plus du projet actuel, plusieurs solutions alternatives ont été recherchées et étudiées : retrouvez-les dans le chapitre 3 du dossier de concertation.

# ... pour préserver notre ressource commune en eau potable

## Le projet proposé : créer un nouveau champ captant en Médoc



\*1 station de pompage et de traitement de l'eau (pour la rendre potable).

\*14 puits de forage répartis sur les communes de Saumos et Le Temple.

\*des canalisations enterrées : pour relier les puits à la station de pompage, puis acheminer l'eau jusqu'au réseau de Bordeaux Métropole (via Le Temple, Salaunes, Saint-Médard-en-Jalles, Le Haillan, Martignas-sur-Jalle et Mérignac).

\*des aménagements au niveau du réseau des syndicats d'eau des territoires voisins.

### Un champ captant c'est...

un ensemble de forages d'eau potable reliés à une station de pompage et de traitement de l'eau.

### Des enjeux clés à prendre en compte

Maintien de l'alimentation en eau potable de tous les territoires

Préservation de l'environnement naturel

Aménagements et intégration paysagère

Culture et croissance des pins

Au regard de ces enjeux, quels pourraient être les effets du projet durant la phase chantier et au-delà ?

Plusieurs études sont en cours pour répondre à cette question (retrouvez-les au chapitre 4 du dossier de concertation).

Un observatoire partenarial de suivi des effets du projet sur le long terme pourrait être mis en place. Ses contours restent à définir et cette question pourra être abordée durant la concertation.

### Chiffres clés

**14 puits**

de 250 mètres de profondeur

**10 millions de m<sup>3</sup>**

prélevés annuellement

**30 km**

de canalisations jusqu'au réseau de Bordeaux Métropole

**905 000**

habitants bénéficiaires

# 6 semaines pour s'informer et donner son avis

La concertation, ouverte à tous, se déroule du 26 octobre (à 9h) au 8 décembre 2021 (à 17h).

## Les rendez-vous de la concertation

28/10	Conférence de presse de lancement de la concertation - Bordeaux, Hôtel Métropolitain, 11h	Informez-vous et exprimez-vous tout au long de la concertation : • en ligne : <a href="http://bxmet.ro/champcaptant">bxmet.ro/champcaptant</a>
9/11	<b>Réunion publique - Lacanau Ville</b> , salle des fêtes (21 avenue Albert François), 18h30	• sur les registres papier mis à disposition dans différents lieux d'accueil du public (liste complète sur <a href="http://bxmet.ro/champcaptant">bxmet.ro/champcaptant</a> )
17/11	<b>Réunion publique - Campus de Talence</b> , amphi F de l'ENSEIRB-Matmeca (avenue des facultés), 18h30	• par courriel adressé à <a href="mailto:champ-captant-landes-medoc@bordeaux-metropole.fr">champ-captant-landes-medoc@bordeaux-metropole.fr</a>
25/11	<b>Réunion publique - Créon</b> (Entre-deux-mers), espace culturel « Les Arcades » (3 rue Montesquieu), 18h30	• ou courrier postal adressé à Direction de l'eau, Esplanade Charles de Gaulle, 33045 Bordeaux Cedex
2/12	<b>Audiences publiques :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Saumos (10h-12h)</li><li>• Bordeaux (15h-17h)</li></ul>	
-	<b>Débat d'experts</b> - date à venir : <a href="http://bxmet.ro/champcaptant">bxmet.ro/champcaptant</a>	

Les rencontres se dérouleront dans le respect du protocole sanitaire du moment. Merci de vous renseigner au préalable sur le site de la concertation. Retrouvez toutes les informations pratiques sur [bxmet.ro/champcaptant](http://bxmet.ro/champcaptant)

## Deux garantes à votre écoute

La concertation préalable permet de débattre de l'opportunité, des objectifs et des caractéristiques principales du projet ou des objectifs et des principales orientations du plan ou programme, des enjeux socio-économiques qui s'y attachent ainsi que de leurs impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire. Cette concertation permet, le cas échéant, de débattre de solutions alternatives, y compris, pour un projet, son absence de mise en œuvre. Elle porte aussi sur les modalités d'information et de participation du public après la concertation préalable.

La Commission nationale du débat public a désigné deux garantes : Marianne AZARIO, juriste, et Esmeralda TONNICELLO, consultante.

Conformément au Code de l'environnement, elles ont notamment pour mission de veiller au bon déroulement de la concertation en s'assurant de la participation du public.

À l'issue, les garantes établissent un bilan de cette concertation. En suivant, le maître d'ouvrage doit exposer ses décisions sur la poursuite du projet en indiquant quels enseignements il tire de la concertation.

Vous pouvez les contacter par mail à [cc.landesdumedoc@garant-cndp.fr](mailto:cc.landesdumedoc@garant-cndp.fr)

## 2007

4 solutions de substitution décrites par le SMEGREG

## 2013

Choix du projet de champ captant dont la maîtrise d'ouvrage est confiée à Bordeaux Métropole

## 2013-2021

Prospection foncière, études d'impact

## 2018

Accord de financement avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne

## 26 oct. - 08 déc. 2021

Concertation préalable du public

## Si poursuite du projet

### 2022-2023

Instruction réglementaire

### 2023

Enquête publique

### 2023 -2025

Travaux

### 2025

Mise en service